



## Syndicat des Communications de Radio-Canada

### DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Je, Jean-François Wadeau, membre en règle du Syndicat des communications de Radio-Canada - FNC déclare que je pose ma candidature au poste suivant :

- Présidente ou président
- Secrétaire-trésorière ou secrétaire-trésorier
- Responsable des communications et de la mobilisation
- Responsable de l'équité, de la santé et de la sécurité
- Responsable des griefs
- Responsable des relations de travail
- Coordinatrice ou coordonnateur Moncton
- Coordinatrice ou coordonnateur Québec
- Coordinatrice ou coordonnateur Montréal
- Coordonnateur ou coordinatrice autres régions

**Note : pour les postes de coordonnatrices et coordonnateurs vous devez appartenir à la région (ou aux régions) à laquelle le titre est associé.**

  
Signature

21 mai 2019  
Date

## CURRICULUM VITAE

Fonction occupée à Radio-Canada : *Journaliste*

Année d'embauche : *2006*

Expérience(s) syndicale(s) ou fonction(s) syndicale(s) occupée(s) :

*délégué syndical depuis une dizaine d'années, membre du comité de griefs durant environ 6 ans.*

## MESSAGE ÉLECTORAL

Pourquoi vous présentez-vous?

*Comme membre du comité de griefs, j'ai monté et documenté des dossiers et défendu des griefs devant l'employeur, en plus d'accompagner des membres en arbitrage.*

*Je suis une personne d'équipe. Par moi, il est essentiel d'être à l'écoute et au service des membres, par importe la région et leur secteur d'emploi. Je suis aussi à l'importance d'une bonne et saine communication entre le bureau syndical et l'ensemble des membres.*

Que croyez-vous pouvoir apporter au SCRC et à ses membres en vous présentant?

Mon expérience tant syndicale  
que comme employé de Radio-Canada,  
où j'ai œuvré à la radio, à la télévision  
et au web. Je connais aussi assez  
bien la réalité des régions.

Message électoral :

Je crois que la défense de nos  
droits est primordiale, dans un  
contexte où l'employeur tend à en  
demander de plus en plus à chacun  
d'entre nous. Il faudra faire respecter  
les compétences de chaque titre  
d'emploi.

La communication est aussi un  
outil essentiel pour faire connaître  
nos luttes et nos bons coups, mais  
aussi ce qui se passe dans  
chacune de nos régions et  
chacun de nos secteurs.

Je compte mettre mon expérience  
au service de chacun.





Syndicat des Communications de Radio-Canada

### CODE D'ÉTHIQUE DU CANDIDAT

Poser sa candidature à une fonction au sein du bureau syndical du SCRC doit s'inscrire à l'intérieur d'une démarche profondément syndicale où le respect des personnes, de leurs idées et de leur engagement interdit le recours à des procédés, des propos, des écrits ou des moyens qui viendraient à l'encontre des principes qui guident notre action syndicale.

Les propos ou écrits injurieux, racistes ou de mauvais goût, les attaques personnelles ne peuvent être tolérées à quelque moment que ce soit et particulièrement à l'occasion des élections à un poste au bureau syndical.

Il faut constamment garder à l'esprit que même si les idées sont véhiculées par des humains, le débat, y compris en période électorale, en demeure un d'idées et non de personnes. Ne pas respecter ce principe nuirait à la vie démocratique du syndicat et pourrait avoir des effets dévastateurs.

Par la présente, je, soussigné-e, Jean-François Nadeau, briguant le poste électif de Responsable des litiges + chefs déclare avoir l'intention de mener un débat d'idées dans le respect d'autrui et dans un esprit de camaraderie tout en gardant à l'esprit que le débat politique dans lequel je m'engage met en cause des candidats ayant un objectif commun, soit la représentation des employés de la Société Radio-Canada.

Je déclare que j'éviterai à tout prix de verser dans les attaques personnelles, les propos marqués d'incivilité ou d'irrespect, à défaut de quoi je m'expose à une sanction jugée proportionnelle par le Comité d'élection.

Je suis conscient que mes paroles et mes actions, advenant que je sois élu-e, auront un impact sur le climat de travail au sein du bureau syndical et j'affirme ma volonté de me comporter de manière à favoriser la collaboration plutôt que la confrontation dans le cadre de l'élection.

ET J'AI SIGNÉ, à Oshpec, le 21 e jour du mois de Mai de l'an 2019.

  
Signature de la candidate ou du candidat